VENTES A L'ENCAN.

W. H Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de bureau, Fournitures, Coffre en fer Etc., aussi un desk, grillage, table de coton, chaises et autres meubles de bureau d'après l'inventaire enregistré en ce bureau.

In re la succession de J. J. Graggard.

No 59,878—du dossier de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. — Division —.

SAMEDI le 30 septembre 1899 à 10 h. 30 A. M. au No 832 rue Union entre les rues Carondelet et Baronne, conséquemment à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division —, daté et signé le 18 septembre 1899 et rendu en l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vendrai à l'enchère publique à conditions comptant sur les lieux, et livraison immédiate requise.

W. H. FITZPATRICK, encanteur.
Bureau No 336 rue Carondelet.

19 sept—19 24 30

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Raphael Beltran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,968—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Nemours Bienvenu, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

15 sept—15 19 24

Succession de Josep Klein et femme

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,221—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Klein, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.

Wm H. Seymour, avocat pour l'administrateur. 13 sept—13 17 22

Succession de John D. O'Neill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,824—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary O'Neill, femme de Albert Hodgins, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.

13 sept—13 17 22

PAR LE CONSTABLE.

Peter A. Chopin vs Vve Annie Gibson

Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, No 39,773.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon W R Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon bureau, No 602, rue du Camp entre les rues Lafayette et Girod, JEUDI le 28 septembre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles et effets mobiliers, saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée comme par inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux Ed. P. Foley, constable de la Première Cour de Cité.

17 sept—17 22 28

QUINCAILLERIE.

Axes—"Ioutkeen," par douz...	$6 50
Hunt's axes, par douz...	6 54
Diamond axle grease, en boites, par gr...	4 00
Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun...	4 50@14 00
Trace chains, la paire...	35@ 1 25
Ox chains, ¼, 5-16 et ⅜, par livre.	6 @ 8
Lyndon B.O. No 4-0@3, par dz.	3 65@ 6 00
Baldwin set 4-0 1, par douz...	3 00@ 5 00
Planet, Jr. cultivator, No 4...	3 50
Planet, Jr. cultivator, No 5...	4 00
Planet, Jr. cultivator, horse-hoe, chacun, No 4...	4 75
Planet, Jr. cultivator, horse hoe, chacun, No 5...	5 50
Planet, Jr. cultivator, wheels, cha.	1 25
Brent La Dow cultivator, chacun	25 00
Universal cultivator, chacun...	24 00
Brown walking cultivator, chac.	25 00
Monroe rotary harrows, Nos 1@3.17 50@25 00	
Brown riding cultivator, chacun.	30 00
Geddes' hinge harrows, 14@50-tooth...	7 50@15 00
A.B.& Co. side harrows, chacun...	3 75
Expanding harrows, 11-tooth, ch.	3 75
Deere's stalk cutter, No 1...	32 00
Deer's stalk cutter, No 2...	38 00
La Dow disc harrows...	25 60
Deere disc harrows, No 1...	30 00
Deere disc harrows, No 4...	39 00
Hollow ware skillets and lids...	3
Anvils...	9@ 12
Bar iron, basis, per tow...	2 40
Steel nails, 50@60 basis, keg...	2 65
Wire nails, 50@60 basis, keg...	3 50
I eut keen plows, pony x pts list $5 75, less 40 per cent	
I eut keen plows, A-O x pts. list $6 75, less 40 per cent	
I eut keen plows, B-O x pts. list $7 50 less 40 per cent	
I eut keen plows, C-O x pts. list $10 40 less 40 per cent	
I eut keen plows D-O x pts. list $11 40. less 40 per cent	
John Deere Plows—	
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun...	2 00
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts chacun...	3 00
A. B. & Co. steel plows B-O x pts chacun...	4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts chacun...	5 00
A-B & Co. cast plows, ½-8-K pony pts, chacun...	1 65
Texas Ranger series, steel and wood beam, 20 cent from list.	
Blue Beard series, steel and wood beam, 2 per cent from list.	
Pelican series, steel beams, 10 per cent from list.	
Creole series, steel beams, 10 per cent from list.	
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net...	12 00@ ...
Boiler, for same, net...	1 50@ ...
Georgia stocks, single...	85
Georgia stocks double...	1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base.	11
Rope, manila, ½-in. and over, base.	12½
Farmers' pet double stocks...	1 80
Rope, cotton, 5-16 and ⅜-in., base	11
Spades—Ames', A.B. & Co., eres cent...	9 10@12 00
Shovels - Ames', A.B. & Co., crescent...	8 00@1 00
Barb wire, galvanized, per cwt...	1 10
Drop shot, tower, per bag...	1 45
Buck shot, per bag...	1 75
Cane knives, par douz...	3 00
Wheel barrows, par douz...	14 00@25 00
Best coal barrows, chacun...	5 50@ 6 00
...lion c. s. meal distributor...	60 00@ —
Clarke's c. s. meal distributor...	65 00@ —
Garland stoves, less 40 per cent off list.	
Pennant stoves, less 40 per cent off list.	
Challenge ice chests and Challenge refrigerator less 45 per cent from list	

MARCHE AUX BESTIAUX

Bœufs du Texas et de l'Ouest—Bœufs—Choix, par livre, gross, 4¼@4½; fair to good, par livre gross, 3½@4; common to medium, par livre, gross, 2¾@3½. Vaches et torres—Choice, par livre, gross, 3½@4; fair to good, par livre gross, 2¾@3¼; vieilles, maigres, par tête, $10@12. Taureaux et Cerfs—Taureaux, par livre, gross, 2¾@3; cerfs, par livre, gross, 3@3½. Yearlings—Choice, par livre, 3@4; fair to good, par tête, $9@12. Veaux, par tête—Choice, $9@11 00; fair to good, $8@9.

Bœufs du Mississipi, de la Louisiane et de Alabama—Bœuf—Choice, par livre, gross, 3½@4; fair to good, par livre, gross, 2¾@3¼; vieux, maigres, par livre, gross, 1¾@2¼. Vaches, Torres et Taureaux—Choice, par livre, gross, 3@3¼; fair to good, par livre, gross, 2½@3; vieux, maigres, par tête, $7@10; taureaux, par livre, gross, 2¼@3; cerfs, par livre, gross, 3@3¼. Yearlings—Choice par livre, gross, 3@3¼; fair to good, par tête, $9@11; common, par tête, $5@7. Veaux—Par tête, $8@8. Vaches laitières—Choice, $40@50; fair to good, $25@35. Springers—Choice, $25@30; common to fair, $15@20. Porc—Nourris au maïs, par livre, gross, 4@4½; nourris au "mast", par livre, gross, 3@3½. Moutons —Good to choice, par livre, 3½@4¼; common to fair, par tête, $1 25@2 25.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion d'embellir vos maisons.

Vente par le Shérif d'un grand fonds de choix de beaux Candélabres, "Brackets", Globes et installations de gaz.

—AUSSI—

Des Armoires splendides en chêne, cerisier et noyer avec Miroirs français bisautés et pinqués.

LE TOUT BIEN FINI.

Déménagés pour l'agrément de la vente au No 4121 rue Colisée.

Lhote & Co. vs. Wm. C. Fulham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,076—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, LUNDI, le 25 septembre 1899, à 10 30 A. M., de la propriété ci-après decrite, à savoir—

Sur les lieux No 4121 rue Colisée, entre les rues Marengo et Milan:

Un grand assortiment de candélabres, "brackets", globes, manteaux de cheminées, armoires, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Howe, Spencer & Cocke, avocats pour le plaignant.

13sep—13 20 24 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Cinquième District.

Connue comme les Nos 819 et 821, rue Eveline, entre les rues Chestnut et Elmire.

Eureka Homestead Society vs Frederic T. Dargin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 59,979—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 septembre 1899 à midi de la propriété ci après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privileges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Cinquième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 115, borné par les rues Chestnut, Elmire, Market et Eveline, lesdits lots sont désignés par les Nos 23 et 24 de l'îlet No 9 de Belleville et mesurent chacun trente pieds de face sur la rue Eveline, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

B. McCloskey, avocat pour les plaignants.

18 aout—18 25—sept 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Premier District,

Connue comme No 420 rue Howard.

Entre les rues Gravier et Perdido.

Thomas M. Madden vs Eugène Reilley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 59,987—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 21 septembre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilège, servitudes et dépendances, à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Gravier et Perdido, désigné comme lot No dix huit, et mesurant vingt-huit pieds dix pouces de face sur la rue Howard sur cent six pieds sept pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure anglaise, le tout s'accordant avec un plan dessiné par Joseph Pilié, voyer daté le 12 mai 1837.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions - Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Frank Zengel, avocat pour le plainant.

18 août — 18 25—sept 1 8 15 21

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Henry Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 58,038—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Meyer, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

14 sept—14 18 23

Succession de Veuve George Buyatt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,553—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henrietta Chandler, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier

9 sept—9 13 18

Succession de James Larose.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,916—Division C—Attendu que James O. Larose a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Larose, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN.
Greffier.

14 sept—14 18 23

Succession de Rebecca A. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,165—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par James Benton, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.

Jas D. Séguin, avocat.

15sep—15 19 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de grandes propriétés de valeur du Premier District, avec les nombreuses bâtisses, etc., qui s'y trouvent.

Louis Jacobowsky vs Samuel J. Hart et Helen Ha Hart, héritiers de Judah Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,956—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 septembre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Quatorze certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 704, borné par les rues Clark, d'Hémécourt, Baudin et Génois, désignés par les Nos "Un à Quatorze" inclusivement, sur un plan fait par A. Castaing, daté le 29 janvier 1862, lesdits lots sont aussi désignés par les Nos—sur un devis annexé à un acte pardevant Jeff, C. Wenck, notaire, le 6 janvier 1894, par lequel le feu Judah Hart acheta cette propriété de Feurton et Fischer, et mesurant d'après le dit devis comme il suit, à savoir: lots "un à cinq", inclusivement, mesurent chacun vingt sept (27) pieds, huit (8"), pouces et quatre lignes de face sur la rue Baudin sur cent pieds dix pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles; lot No "Un" formant le coin des rues Baudin et Clark; lots Nos Six à Neuf" inclusivement mesurent chacun vingt neuf pieds six pouces et 4 lignes de face sur la rue Clark sur cent trente huit pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles; lots Nos "Dix à Quatorze" inclusivement mesurent chacun vingt sept pieds huit pouces et quatre lignes de face sur la rue D'Hémécourt sur cent pieds dix pouces une ligne de profondeur entre lignes parallèles; lot No "Dix" formant le coin des rues D'Hémécourt et Clark.

2° Un certain îlet de terre situé dans le Premier District de cette ville, compris dans l'avenue Hagan, les rues Clark, Commune et D'Hémécourt, ledit îlet est divisé en quatorze lots numérotés de "Un à Quatorze" inclusivement, sur un devis annexé à l'acte ci dessus récité pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, le 6 janvier 1894, d'après lequel lesdits lot mesurent comme il suit, à savoir: Lots Nos "Un" à "Cinq" sont contigus et mesurent chacun trente quatre pieds de face sur la rue D'Hémécourt sur cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles; lot No "Un" formant le coin des rues D'Hémécourt et Clark Lots Nos Six à Huit inclusivement sont contigus et mesurent chacun trente-six pieds de face sur l'avenue Hagan sur cent sept pieds un pouce une ligne de profondeur entre lignes parallèles; lot No Six formant le coin de l'avenue Hagan et la rue D Hémécourt; lot No "Neuf" est contigus au lot No "Huit" et mesure trente-six pieds de face sur l'avenue Hagan sur cent quarante et un pieds un pouce une ligne de profondeur entre lignes parallèles. Lot No "Dix" mesure cinq pieds trois pouces et quatre lignes de face sur l'avenue Hagan, sur cent quarante-trois pieds cinq pouces de profondeur et de face sur la rue Commune, et cent quarante et un pieds un pouce une ligne de profondeur sur le côté du lot No "Neuf" et quarante pieds dix pouces et deux lignes de largeur dans le fond, et Lots Nos "Onze" à "Quatorze" inclusivement sont contigus et mesurent comme il suit, à savoir: Lot No "Quatorze" forme le coin des rues Commune et Clark et a trente-quatre pieds six pouces et cinq lignes de face sur la rue Commune sur cent un pieds six pouces de profondeur et face sur la rue Clark et quatre vingt-quinze pieds quatre pouces de profondeur sur le côté du lot No "Treize"; Lot No "Treize" a trente-quatre pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Commune, sur quatre-vingt-quinze pieds quatre pouces de profondeur du côté du lot No Quatorze, et quatre-vingt-neuf pieds deux pouces et une ligne de profondeur du côté du lot No Douze. Le lot No Douze mesure trente-quatre pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Commune sur quatre-vingt-neuf pieds deux pouces et une ligne de profondeur sur le côté du lot No Treize et quatre-vingt-trois pieds et une ligne de profondeur du côté du lot No Onze. Le lot No "Onze" mesure trente-quatre pieds six pouces et cinq lignes de face sur la rue Commune sur quatre-vingt-trois pieds et une ligne de profondeur sur le côté du No Douze, et soixante-seize pied dix pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté, et lesdits lots Nos Onze, Douze, Treize et Quatorze ayant chacun trente-quatre pieds de largeur dans le fond.

3° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, compris entre Hagan avenue et les rues D'Hémécourt, Baudin et Clark, divisé en vingt-deux lots en lesquels ledit îlet était anciennement subdivisé d'après un plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 janvier 1849, ledit îlet a été subséquemment divisé en vingt quatre lots, numérotés de Un à Vingt Quatre inclusivement et ledit îlet est maintenant subdivisé en vingt deux lots numérotés de un à vingt deux inclusivement, sur un devis annexé à l'acte ci-dessus récité pardevant Jeff C. Wenck, notaire, janvier 1894, d'après lequel devis lesdits lots mesurent comme il suit, à savoir:—Lots Nos "Un" à "Cinq" inclusivement sont contigus et mesurent chacun trente quatre pieds de face sur la rue Baudin sur cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, Lot No "Un" formant le coin des rues Baudin et Clark. Lots Nos "Six" à "Huit" inclusivement sont contigus et mesurent chacun trente six pieds de face sur l'avenue Hagan sur cent sept pieds un pouce une ligne de profondeur entre lignes parallèles. Lot No Six formant le coin de l'avenue Hagan et de la rue Baudin.

Lots Nos "Neuf" à "Onze" inclusivement sont contigus et mesurent chacun trente quatre pieds six pouces six lignes de face sur l'avenue Hagan sur cent quarante et un pieds un pouce et une ligne de profondeur entre lignes parallèles. Lots Nos Douze à Quatorze inclusivement sont contigus et mesurent chacun trente six pieds de face sur l'avenue Hagan sur cent sept pieds un pouce et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Lot No Quatorze formant le coin des rues Hagan avenue et D'Hémécourt, Lots Nos Quinze à Dix-neuf, inclusivement, mesurant chacun trente-quatre pieds de face sur la rue d'Hémécourt sur cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles lesdits lots étant contigus, et le lot No Dix-neuf formant le coin des rues D'Hémécourt et Clark; et lots Vingt à Vingt-deux sont contigus et mesurent chacun trente quatre pieds de face à la rue Clark sur cent trente-six pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Dix sept certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, comprenant tout l'îlet borné par les rues Commune, D'Hémécourt, Genois et Clark, et désignés comme lots Nos un à dix-sept inclusivement sur un plan dessiné par G T. Dunbar, voyer, daté le 12 décembre 1848, une copie duquel faite par J A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 février 1849, les deux déposés en l'étude de Jules Mossy, ancien notaire, lesdits lots sont aussi désignés par les mêmes numéros sur un devis annexé à l'acte ci-dessus récité, passé pardevant Jeff. C. Wenck, le 6 janvier 1894 et mesurant d'après cela, comme il suit, à savoir:—

Lots Nos Un et Deux mesurant chacun trente quatre pieds, huit pouces de face sur la rue D'Hémécourt, sur cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No Un formant le coin des rues Genois et D'Hémécourt, Lot No Trois, mesurant trente quatre pieds sept pouces et quatre lignes de face sur la rue d'Hémécourt, sur cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lots Nos Neuf à Seize inclusivement sont contigus et mesurent comme il suit: Lot No Neuf forme le coin des rues Clark et Commune et a trente cinq pieds, deux pouces et six lignes de face sur la rue Commune sur cent onze pieds, un pouce et sept lignes de profondeur et de face sur la rue Clark, et cent dix septpieds cinq pouces et deux lignes de profondeur sur le côté du lot No dix et trente quatre pieds huit pouces de largeur dans le fond. Lot No dix mesure trente cinq pieds un pouce et six lignes de face sur la rue Commune sur cent dix sept pieds cinq pouces et deux lignes de profondeur sur le côté du lot No neuf et cent vingt trois pieds huit pouces et quatre lignes sur le côté du lot No onze et trente-quatre pieds huit pouces de largeur dans le fond. Lot No onze a trente-cinq pieds deux pouces et six lignes de face sur la rue Commune sur cent vingt trois pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur sur le côté du lot No Dix, et cent vingt-neuf pieds onze pouces et sept lignes de profondeur sur le côté du lot No Douze et trente-quatre pieds sept pouces et demi de large dans le fond; lot No Douze a trente cinq pieds deux pouces et six lignes de face sur la rue Commune sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds onze pouces et sept lignes du côté du lot Onze, et cent trente-six pieds trois pouces et deux lignes sur le côté du lot Treize, et une largeur dans le fond de trente quatre pieds sept pouces; lot No Treize a trente-cinq pieds un pouce six lignes de face sur la rue Commune sur cent un pieds huit pouces et deux lignes de profondeur sur le côté du lot No Douze et cent sept pieds onze pouces quatre lignes de profondeur sur le côté du lot No Quatorze et trente quatre pieds sept pouces de largeur dans le fond. Lot No Quatorze a trente cinq pieds un pouce et six lignes de face sur la rue Commune sur cent sept pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur sur le côté du lot No Treize, et cent quatorze pieds deux pouces et six lignes de profondeur sur le côté du lot No Quinze et trente-quatre pieds sept pouces et quatre lignes de largeur dans le fond.

Lot No Quinze, a trente cinq pieds deux pouces et six lignes de face sur la rue Commune, sur cent quatorze pieds deux pouces et six lignes de profondeur du côté du lot No Quatorze et cent vingt pieds six pouces et une ligne de profondeur du côté du lot No Seize, et trente quatre pieds huit pouces de largeur dans le fond, et lot No Seize, a trente-cinq pieds deux pouces et six lignes de face sur la rue Commune sur cent vingt pieds six pouces et une ligne de profondeur du côté du lot No Quinze et cent vingt six pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur et de face sur la rue Génois, et trente (34') pieds huit pouces de largeur dans le fond; ledit lot formant le coin des rues Commune et Génois. Lot No Dix-sept mesure trente quatre pieds sept pouces de face sur la rue Génois sur cent trente huit pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre ligne parallèles.

Lots Nos Quatre et Cinq sont contigus lot No Quatre est contigu au lot No Trois et mesurent chacun trente quatre pieds sept pouces de face sur la rue D'Hémécourt sur cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, Lot No Six qui est contigu au No Cinq mesure trente quatre pieds sept pouces et demi de face sur la rue D'Hémécourt sur cent huit de profondeur entre lignes parallèles; et lots Nos Sept et Huit sont contigus et mesurent chacun trente quatre pieds huit pouces de face sur la rue d'Hémécourt sur cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, Lot No Sept est contigu au lot No Six et le lot No Huit formant le coin des rues Clark et D'Hémécourt.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur toutes lesdites propriétés ci-dessus décrites et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y dépendant et appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Farrar et Lemle, avocats pour le plaignant.

18 aout—18 19 25 - sept 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Deuxième District.

Portant les Nos municipaux 917 et 919 rue Bourgogne, entre les rues Dumaine et St-Philippe.

Robert Upshur vs Veuve Raymond Moustier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,752—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 5 octobre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir –

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Dumaine, St Philippe et Remparts, lequel dit lot de terre mesure en mesure française à peu près 41 pieds de face sur la rue Bourgogne sur 93 pieds 6 pouces de profondeur et après cette première profondeur, une seconde profondeur de 10 pieds 10 pouces, sur une largeur de 52 pieds du lot appartenant ou ayant appartenu à M Jacob.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Jérome Meunier, avocat pour le plaignant.

1er sept—1 2 8 15 22 29 —oct 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif pour effectuer un partage.

Vente de Propriétés de Valeur du Quatrième District.

Nos 2423 et 2425 rue Laurel, entre les rues Première et Deuxième,

No 908 rue Joséphine, entre les rues Constance et Laurel.

Nos 901 à 911 rue Joséphine, entre les rues Constance et Laurel.

Dans des conditions de crédit dans l'affaire des successions de Henry W. Staub et Caroline Schoeneck, (née Bauer) sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—Nos 10,489 et 26,433—En vertu d'un jugement et d'un ordre de vente rendu le 22 juin 1899 et signé le 28 juin 1899, et d'un jugement rendu le 30 août 1899, homologuant et approuvant les délibérations d'un conseil de famille tenu le 26 août 1899 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaire ci dessus intitulées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville JEUDI, 5 octobre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les Nos municipaux 2423 et 2425 rue Laurel, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Seconde, Première et Constance, désigné par la lettre "C", sur un devis fait par Louis H. Pilié, voyer, le 6 juin 1885, annexé aux successions de John Bauer et Francesca Bauer, No 14,471 du docket de ladite Cour Civile de District, pris par James Fahey, ci-devant notaire, le 3 juin 1885. Ledit lot mesure en mesure américaine, d'après ledit devis, quarante pieds trois pouces et trois lignes de face à la rue Laurel, sur soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 908 rue Joséphine, situé dans le même Quatrième District, dans l'îlet borné par es rues Joséphine, Constance, Jackson et Laurel, désigné par le numéro vingt-huit sur un plan dessiné par V. Eggloffstein, ingénieur civil, daté le 25 janvier 1847, et déposé comme plan No 2 du livre de plans, dans l'étude de A C. Ainsworth, ancien notaire. Ledit lot mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Joséphine sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

3° Deux lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 901 à 911 rue Joséphine, situé dans le même Quatrième District, dans l'îlet No 19, sur le plan original du faubourg Livaudais, bornés par es rues Joséphine, St André, Laurel et Constance, désignés par les Nos quinze et seize, sur un plan daté le 2 avril 1831, d'après lequel plan lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit: Le lot quinze trente-un pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de cent pieds; et ledit lot seize formant le coin des rues Laurel et Joséphine a trente pieds de face sur la rue Laurel sur cent pieds de profondeur et face sur la rue Joséphine et trente-deux pieds neuf pouces de largeur sur la ligne du fond.

Conditions de la vente pour chaque propriété.

Un tiers ou plus comptant, et la balance en un, ou en un et deux ans, représenté par le billet de l'acquéreur, garanti par lien et privilège de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, et toutes les clauses usuelles de sécurité contenues dans de tels actes de vente. Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, lequel assumera e paiement des taxes de 1899 et le paiement des timbres du Revenu au dessus et en plus du prix de l'adjudication.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Jérome Meunier, avocat pour L. Staub, tuteur, et pour Joseph Staub; George Montgomery, avocat pour Lawrence Staub.

1er sept—1 2 8 15 22 29 oct—5

AVIS AUX CREANCIERS

S. Hernsheim vs The Independent Cotton Oil Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 48,974—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par E. Steinhardt, receveur dans cette affaire de ses recettes et déboursés pour le mois de juillet 1899, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

10sept—10 14 19

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Connue comme les Nos 7030 et 7032 rue Magasine, entre les rues Walnut et Chestnut.

Henry Meyer vs Mme Anna M. Ellermann et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 60,014—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 septembre 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville îlet No 11, Gasconville, borné par les rues Magasine; Walnut, Water et Chestnut. Ledit lot est désigné par la lettre A, sur un plan dessiné par Edgar Pilié, voyer, le 22 septembre 1896, annexé à un acte passé pardevant R. L. Tullis, notaire, le 19 avril 1897, et mesurant trente-trois pieds de face à la rue Magasine sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.

J. C. Henriques, avocat pour le plaignant.

25 août—25 —sept 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande Propriété de Valeur du Sixième District.

Mme Mary Amelia Roussel, veuve de William Devlin vs Louis J. Barthélemy et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 60,051—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 octobre 1899, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine pièce ou portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cadiz Valence, Colisée (Plaquemine) et Perrier, qui est désigné comme l'îlet No 46 sur un plan de West Bouligny fait par C. F Zimple, voyer, le 18e jour de mars 1834 et déposé pour référence en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire de cette ville, lequel morceau ou portion de terre commence à une distance de cent cinq pieds du coin des rues Perrier et Cadiz et mesurant quarante-cinq pieds de face à la rue Perrier sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions - Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Ernest Lee Sansum, avocat pour le plaignant.

1er sept—1 8 15 22 29—oct 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Troisième District.

Connue comme No 1731 rue Espagne Entre les rues Roman et Derbigny.

Mutual Building and Homestead Association vs Joseph Lawrence.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 60,158.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 12 octobre 1899, à midi, les propriétés ci-après décrites à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 98, maintenant îlet 777, borné par les rues Espagne, Roman (anciennement Solidelle), et Derbigny (anciennement Prosper) et avenue St Roch, (anciennement Promenade Washington) désignés par les Nos 8 et 9 sur un plan dessiné par John Schreiber, daté le 19 septembre 1836 et déposé en l'étude de Th Seghers, ancien notaire de cette ville lesdits lots mesurant chacun vingt neuf pieds de face sur la rue Espagne sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

J. Zach Spearing, avocat pour le plaignant.

8 sept—8 15 22 29 —oct 6 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Grande Propriété de valeur améliorée dans le Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Dryades et Delachaise.

Bâtisses connues comme No 3441, rue Dryades.

Mme Selima Poché vs Samuel J. Hart et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,940—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 21 septembre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville (dans cette partie qui s'appelait anciennement faubourg Plaisance, dernièrement dans cette ville et paroisse Jefferson, dans cet Etat), et dans l'îlet borné par l'avenue Louisiana, les rues Dryades, Delachaise et South Rampart (anciennement rue St Denis) désigné comme lots No 19, 20 et 21, de l'îlet No 27 sur un plan dudit faubourg annexé pour référence à un acte passé pardevant T. Guyol ancien notaire de cette ville, le 20 avril 1855, un devis duquel îlet est annexé pour référence à un acte passé pardevant John J. Ward, un notaire de cette ville le 18ème jour de juillet 1890. Lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun trente deux pieds de face sur la rue Dryades sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot 19 formant le coin des rues Delachaise et Dryades.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans

W. J Waguespack, avocat pour la plaignante.

18août—18 19 25—sept 1 8 15 21

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Adam Lawrence Hasling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d Orléans, No 60,233—Division A—Attendu que Lawrence Andrew Hasling, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adam Lawrence Hasling, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O GUERIN, Greffier.

Theodore Cotonio, avocat.

12 sept—12 16 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Sixième District.

Henry P. Koch vs George Lhote.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60,179—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 octobre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes à cela appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marengo, Freret (anciennement Long) Sud Robertson (anciennement Breslau) et Milan, désigné comme lot No sept sur un devis annexé à un acte de vente par Amos K. Anacker, à Geo. W. Moore, passé pardevant Frederick Zengel, notaire de cette ville, daté le 18 janvier 1895, ledit lot de terre mesurant d'après ledit devis, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Marengo sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.

15 sept—15 22 29—oct 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de Valeur Améliorée dans le Sixième District.

Portant le No 917 rue Milan, entre les rues Camp et Magasine.

B. P. Lauseig vs Konrad Spansel.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 60,104—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 octobre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations et tous les droits, voies servitudes privilèges, et avantages à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Milan, Magasine Camp et Morengo, et désigné par le lot No 5, et mesurant 30 pieds, de face sur la rue Milan, sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles d'après un plan litographié, déposé en l'étude de A. Mazureau ancien notaire de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

P. Crabites, avocat pour le plaignant

2 sept—2 8 15 22 29—oct 5

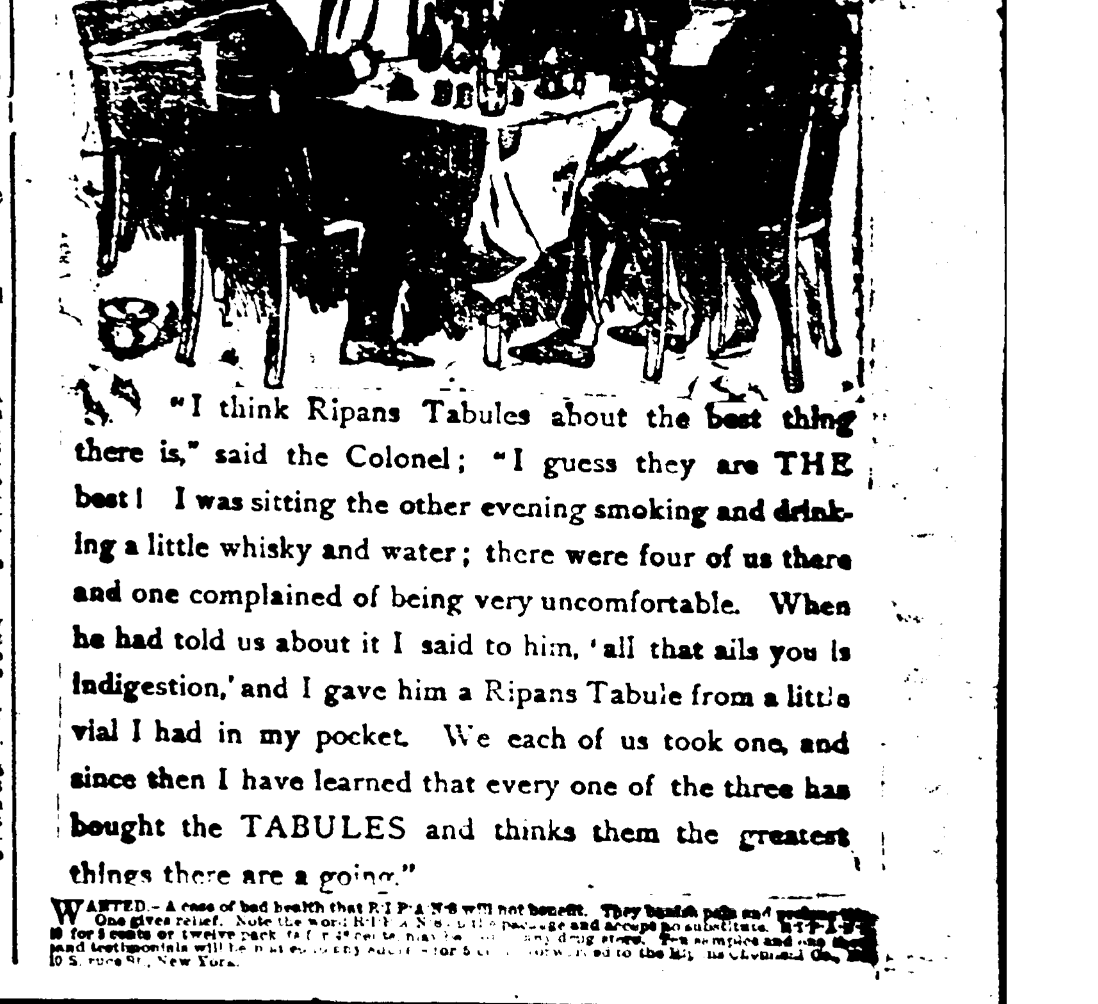

"I think Ripans Tabules about the best thing there is," said the Colonel; "I guess they are THE best! I was sitting the other evening smoking and drinking a little whisky and water; there were four of us there and one complained of being very uncomfortable. When he had told us about it I said to him, 'all that ails you is indigestion,' and I gave him a Ripans Tabule from a little vial I had in my pocket. We each of us took one, and since then I have learned that every one of the three has bought the TABULES and thinks them the greatest things there are a going."

WANTED.—A case of bad health that R·I·P·A·N·S will not benefit. They banish pain and prolong life. One gives relief. Note the word R·I·P·A·N·S on the package and accept no substitute. R·I·P·A·N·S, 10 for 5 cents or twelve packets for 48 cents, may be had at any drug store. Ten samples and one thousand testimonials will be mailed to any address for 5 cents, forwarded to the Ripans Chemical Co., No. 10 Spruce St., New York.

AUDITORIUM HOTEL

Avenue Michigan et rue Congrès, CHICAGO.

La bâtisse la plus vaste et la plus massive au monde. Construite en pierres et en fer; dix étages; façades à l'Est, auSud et à l'Ouest, ayant une moyenne de 710 pieds sur les trois rues.

Cet Hôtel est à l'épreuve du feu, inspirant la plus absolue sécurité aux occupants en toutes circonstances.

La salle à manger est au dixième étage et est la plus somptueuse connue du genre.

Dans tous ses départements, le Auditorium Hotel est reconnu le plus riche du monde. Sa situation sur l'avenue Michigan, la rue Congrès et l'avenue Wabash, à l'entrée d'un des plus beaux chemins du pays, ayant vue sur le lac et le parc Michigan et à quatre îlets de la Poste et du centre de la ville, en font assurément un hôtel hors de pair.

L'Auditorium est tenu sur le plan américain et le plan européen, avec un superbe restaurant au rez-de-chaussée.

Auditorium Hotel Company